



## ORGANISATION DES ACCUEILS AU PUBLIC DURANT LE CONFINEMENT VILLE DE BEZIERS ET CCAS



SERVICE	MODALITES OUVERTURE	
ACCUEIL HOTEL DE VILLE	OUVERTURE AU PUBLIC	DE 7H30 A 18H30
ACCUEIL ST JACQUES	OUVERTURE AU PUBLIC	DE 8H00 A 17H30
D. URBANISME	OUVERTURE AU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS	Accueil du public uniquement sur rendez-vous et dépôt des autorisations d'urbanisme à l'accueil de la Caserne St Jacques
PARCS ET JARDINS	OUVERTURE AU PUBLIC	Pas de changement pour les ouvertures de parcs : 10h00/ 18h00 et pour le plateau des poètes : 7h00/18h00
MAISON BATELIERE	OUVERTURE AU PUBLIC	Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 pour les plaisanciers vivant dans le port Renseignements téléphoniques
S. OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	OUVERTURE AU PUBLIC	Maintien de l'ouverture au public aux horaires habituels. Régulation des flux via l'interphone
SERVICE SANTE PUBLIQUE	OUVERTURE AU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS	- Consultation de vaccination uniquement sur rendez-vous - Contrôle des vaccinations pour l'inscription en collectivité sur rendez-vous ou par mail - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
SERVICE DECES CIMETIERES	OUVERTURE AU PUBLIC	<u>SERVICE DECES</u> - sur rendez-vous pour toute démarche (déclaration de décès, achat de concession.) - libre accès pour la délivrance des actes de décès <u>CIMETIERES</u> Mode de réception du public : Accès libre dans les plages horaires pré-déterminées Pour toute déclaration de décès émanant d'une entreprise de pompes funèbres, transmettre par mail (cimetieres@ville-beziers.fr) tous les documents nécessaires à cette déclaration puis prendre rendez-vous avec le service décès pour venir signer et récupérer l'acte de décès au 04.67.36.70.56 ou au 04.67.36.70.34. Enterrements : 30 personnes maximum (employés des pompes funèbres compris)
SERVICE ETAT CIVIL	OUVERTURE AU PUBLIC	Mode de réception du public : - sur rendez-vous pour les déclarations de naissance, les reconnaissances d'enfants, les changements de prénom, de nom, les dépôts de dossier de mariage et de PACS - libre accès pour la délivrance des actes de naissance - attente du public dans la cour - 3 postes d'accueil = 3 administrés maximum dans la pièce  - célébration de mariage : 6 personnes maximum (hors élu et officier d'Etat Civil) Si vous souhaitez déposer un dossier de mariage vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur ville-beziers.fr (rubrique mes démarches - etat civil- mariage) ou téléphoner au 04.67.36.71.55.  Pour tout autre demande de rendez-vous relative à l'Etat Civil contacter le 04.67.36.73.16  Les demandes d'actes d'Etat Civil peuvent se faire par mail, à l'adresse suivante : etatcivil@ville-beziers.fr ou par courrier. Dans ces deux cas, pensez à joindre votre pièce d'identité et indiquer votre adresse postale, l'acte vous étant retourné par courrier .



# ORGANISATION DES ACCUEILS AU PUBLIC DURANT LE CONFINEMENT VILLE DE BEZIERS ET CCAS



SERVICE	MODALITES OUVERTURE	
SERVICE ELECTIONS REGLEMENTATIONS	<b>OUVERTURE AU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS</b>	<p><b>REGLEMENTATIONS</b>  <u>Mode de réception du public :</u>            - sur rendez-vous pour les remises de CNI            - sur rendez-vous pour les compléments de dossier déposés par les administrés suite à anomalie signalée par la Préfecture            - sur rendez-vous pour les dépôts de dossier CNI/passeports            - sur rendez-vous pour les autres démarches (certificats de vie, certification conforme, certification exécutoire ...)            - attente du public dans la cour et dans la salle d'attente (respect des distances)            - 4 postes d'accueil = 4 administrés maximum dans la pièce            - pré-contrôle à l'accueil mairie afin de vérifier que les intéressés ont rdv</p> <p><b>ELECTIONS</b>  <u>Mode de réception du public :</u>            - sur rendez-vous pour toute démarche (recensement, inscriptions sur listes électorales, licences de boissons ...)            - pré-contrôle à l'accueil mairie afin de vérifier que les intéressés ont rdv</p>
MAIRIE DE QUARTIER		<p>Pour minimiser les risques de contact, l'accueil du public se fait désormais exclusivement sur rendez vous</p> <p>Si vous souhaitez déposer une demande de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez prendre un rendez vous en ligne sur ville-beziers.fr (rubrique mes démarches-cni passeport) ou téléphoner au 04 67 36 74 52 (l'Hôtel de Ville) ou 04 67 36 82 20 (Mairie de Quartier).</p> <p>Si vous avez besoin de légaliser votre signature, d'obtenir un certificat de vie ou une certification conforme, vous pouvez également prendre rendez vous en ligne sur ville-Beziers.fr (rubrique mes démarches et sélectionner la rubrique souhaitée) ou téléphoner au 0467367452 (l'Hôtel de Ville) ou 04 67 36 82 20 (Mairie de Quartier).</p> <p>Si vous souhaitez signaler un changement d'adresse ou vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez effectuer cette démarche sur service-public.fr en joignant votre pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom, de moins de trois mois (excepté une facture de téléphone portable) ou prendre rendez vous au 0467367456 ou 0467367329</p> <p>Pour un recensement citoyen d'un jeune de 16 ans, une demande de permis de détention de chien catégorisé, une demande de licence restaurant ou de boisson, vous pouvez prendre rendez vous au 0467367456 ou au 0467367324</p> <p>Pour toute demande de renseignements, vous pouvez appeler le 0467367452 ou le 04 67 36 82 20</p>
CCAS	<b>OUVERTURE</b>	<p>Ouverture au public – si affluence régulation de la réception par l'accueil et rdv proposés – Maintien des courses gratuites pour personnes âgées ou handicapées            clubs restaurants : fermés au public mais possibilité de basculement sur le service portage de repas à domicile</p>
MAISON DE LA PARENTALITE	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC SAUF LIEU D ACCUEIL ENFANT/PARENT</b>	<p>Ouverture du Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) :            Horaires : lundi 14h-17h / Mardi 09h-11h30 14h-17h / Mercredi 09h-11h30 / Jeudi 09h-11h30 14h-17h            Sinon pas d'ouverture au public mais accueil téléphonique assuré par les agents sur place            Prise de rendez vous individuelle par téléphone si nécessaire au 04.67.28.52.80.</p>
MAISON DE QUARTIER	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC SAUF GUICHET UNIQUE POUR INSCRIPTIONS ENFANTS</b>	<p>Modalités ouverture guichet unique pour inscription enfants et ouverture ALSH les mercredis            Ouverture des horaires du guichet unique : lundi au jeudi de 9h00/12h00 et 13h00/17h00 , le vendredi 9h00/12h30            Régulation du flux du public            Distribution de raticides maintenue sur les maisons de quartier sur rendez-vous téléphonique (une fois par mois)</p>
MVA	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	<p>Accueil téléphonique du Lundi au vendredi de 8h00 à 18h00            Accès aux boîtes aux lettres de 9h30 à 11h30</p>
SERVICE LOGEMENT AFFAIRES SOCIALES	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	<p>Accueil téléphonique est assuré par les agents du service</p>



## ORGANISATION DES ACCUEILS AU PUBLIC DURANT LE CONFINEMENT VILLE DE BEZIERS ET CCAS



SERVICE	MODALITES OUVERTURE	
SERVICE HYGIENE ET ENVIRONNEMENT	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil téléphonique maintenu sur les horaires habituels</li><li>- Pas d'accueil du public dans le service mais mise à disposition de fiche requêtes / fiches de demandes de visites pour l'hygiène de l'habitat sur l'accueil de la caserne Saint Jacques</li><li>- Distribution de raticides maintenue sur les maisons de quartier sur rendez-vous téléphonique</li><li>- Visites habitat uniquement sur dossiers urgents (Diogène, insalubrité vérifiée sur enquête téléphonique préalable)</li></ul>
SERVICE ARCHIVES	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- pas d'ouverture au public</li><li>- contact par téléphone avec le public</li><li>- recherche documentaire par les agents du service</li></ul>
MUSEES	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	Accueil téléphonique
SERVICE EQUIPEMENTS CULTURELS	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	<p><u>Administration des Théâtres</u> : contact par téléphone uniquement au 04. 67.36.82.80 de 8h à 17h30</p> <p><u>Billetterie</u> : Procédure de remboursement des billets : joindre le billet du spectacle accompagné d'un RIB (billet et RIB au même nom), dans une enveloppe à glisser dans la boîte au lettre du théâtre située à l'entrée des artistes.</p>
EQUIPEMENTS SPORTIFS	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	
SERVICE. BEZIERS CONGRES	<b>PAS D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	Accueil téléphonique